

## Supplément Bourses d'études Subventions mondiales

La Fondation Rotary octroie des bourses d'études par le biais des subventions de district et des subventions mondiales. Ce document met l'accent sur ces dernières.

Les candidats aux bourses d'études financées par une subvention mondiale sont des étudiants envisageant une carrière dans un des six axes stratégiques et dont les objectifs universitaires s'apparentent à ce choix de carrière. Le tableau suivant compare les bourses d'études actuelles avec celles du nouveau modèle de subventions. Pour plus d'information sur le financement de bourses d'études par une subvention de district, les clubs doivent contacter leur commission Fondation de district qui s'appuiera sur le manuel *La commission Fondation de district*.

### Comparaison de financement \*

	Bourses d'études (actuelles)	Bourses d'études financées par une subvention mondiale	Bourses d'études financées par une subvention de district
Montant de la bourse	25 000 dollars US forfaitaires	30 000 dollars US	Déterminé par le district
Financement	Les districts financent la totalité de la bourse avec leur FSD.	Les clubs et les districts utilisent leur FSD et/ou des espèces ; le montant de FSD reçoit une contrepartie du Fonds mondial de 100 % et le montant en espèces une contrepartie de 50 %.	Les districts utilisent une subvention en bloc provenant du FSD.
Demande de bourse	Soumise au <a href="#">Rotary club</a> local.	<a href="#">Disponible en ligne</a> . Soumise au <a href="#">Rotary club</a> local.	À la discrétion des parrains rotariens. Contacter un <a href="#">Rotary club/district</a> local pour plus de précisions.
Niveau/Durée d'études	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier ou deuxième cycle</li> <li>• 1 année universitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deuxième ou troisième cycle</li> <li>• 1 à 4 années universitaires</li> </ul>	À la discrétion des parrains rotariens.
<b>EXIGENCES</b>			
Parenté avec un axe stratégique	Non	Oui. Études dans un des six <a href="#">axes stratégiques</a> .	Non
Études à l'étranger obligatoires	Oui	Oui	Non
Conseiller rotarien et club hôte obligatoires	Oui	Oui	La décision revient aux parrains rotariens.

	Bourses d'études (actuelles)	Bourses d'études financées par une subvention mondiale	Bourses d'études financées par une subvention de district
Documents prédépart	<p>À fournir aux services Bourses d'études de la Fondation Rotary :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire d'acceptation</li> <li>• Fiche <i>Pour mieux vous connaître et demande d'hébergement</i></li> <li>• Lettre d'admission</li> <li>• Scores du test linguistiques (<i>si requis</i>)</li> <li>• Attestation d'assurance</li> <li>• Certificat médical</li> <li>• Copie du passeport</li> <li>• Copie du visa</li> <li>• Procédure de réservation (<i>Option 1, 2 ou 3</i>)</li> <li>• Itinéraire de voyage</li> <li>• Formulaire Informations bancaires</li> </ul>	<p>À fournir aux parrains rotariens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre d'admission</li> <li>• Attestation d'assurance correspondant aux minimums requis par la Fondation</li> </ul>	<p>À la discrétion des parrains rotariens.</p>
Présentations obligatoires au Rotary club	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant le départ : 1 présentation au club parrain</li> <li>• Pendant la bourse : 10 à 15 présentations à des audiences rotariennes ou non</li> <li>• Au retour : 8 à 10 présentations à des audiences rotariennes ou non.</li> </ul>	<p>À la discrétion des Rotariens hôtes et internationaux.</p>	<p>À la discrétion des Rotariens hôtes et internationaux.</p>
Rapports obligatoires	<p>À soumettre au coordinateur Bourses d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier rapport : à mi-année</li> <li>• Rapport final : à la fin des études</li> </ul>	<p>À soumettre aux parrains Rotariens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier rapport : dans les 12 mois du premier paiement</li> <li>• Rapport(s) intermédiaire(s): tous les 12 mois pendant la durée de la bourse</li> <li>• Rapport final : dans les 2 mois de la fin de la bourse.</li> </ul> <p>Fournir dans les <a href="#">rapports</a> les reçus pour les dépenses d'au moins 75 dollars US.</p>	<p>À soumettre au district parrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reçus pour les dépenses d'au moins 75 dollars US</li> <li>• Rapports supplémentaires à la discrétion du district.</li> </ul>

	Bourses d'études (actuelles)	Bourses d'études financées par une subvention mondiale	Bourses d'études financées par une subvention de district
Gestion des paiements	Les services Bourses d'études de la Fondation envoient les fonds aux boursiers.	Le district/club envoie les fonds aux boursiers.	Le district/club envoie les fonds aux boursiers.
Admission à l'université	Le district choisit les candidats. Les services Bourses d'études de la Fondation Rotary choisissent l'établissement d'études et le boursier est alors responsable de son admission.	Les candidats doivent être admis dans l'établissement choisi au moment du dépôt du dossier de demande.	À la discrétion des parrains rotariens.
Participation obligatoire à l'orientation des boursiers	<u>Oui</u> . Les boursiers doivent assister à une séance d'orientation si elle est proposée dans leur district ou région.	Oui. Les boursiers doivent participer à une orientation en ligne de la Fondation Rotary ou à une séance d'orientation « outbound » organisée par les parrains rotariens.	Oui. À la discrétion des parrains rotariens.
Compétences linguistiques obligatoires (du pays d'études)	Oui. Tests obligatoires.	Oui	À la discrétion du district parrain.
Restrictions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne peuvent avoir vécu ou étudié pendant plus d'un an dans le pays d'études</li> <li>• Ne peuvent étudier dans un établissement où ils ont déjà été inscrits</li> <li>• Niveau d'études minimum validé à bac +2.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les études et les objectifs de carrière doivent s'inscrire dans l'un des six axes stratégiques</li> <li>• Le programme d'études doit être de deuxième ou troisième cycle</li> <li>• Les bourses ne peuvent pas servir à financer des études en cours</li> </ul>	À la discrétion des parrains rotariens.
Aide du coordinateur de la Fondation	Oui	Oui	Non. Le club/district est responsable de toutes les communications avec les boursiers.

## CALENDRIER

Les demandes de bourses Subventions mondiales sont acceptés toute l'année. Toutefois, les dossiers et informations sur le paiement doivent parvenir à la Fondation au moins trois mois avant la date prévue du début des études.

Les candidats doivent fournir une preuve de leur admission dans l'établissement choisi. Le FSD utilisé est celui de l'année durant laquelle le dossier est approuvé.

Accorder suffisamment de temps pour le traitement de votre demande et rester prêt à répondre rapidement à toute demande d'information supplémentaire. Communiquer avec vos partenaires pendant toute la procédure afin de que les clubs/districts parrains conservent leur certification.

## IDENTIFIER ET SÉLECTIONNER LES CANDIDATS

Les candidats aux bourses Subventions mondiales sont des étudiants envisageant une carrière dans un des six axes stratégiques. Leurs objectifs universitaires doivent s'apparenter à ce choix de carrière. Vous pouvez envisager de travailler avec les universités pour identifier des candidats potentiels (ex. : étudiants ingénieurs dans le domaine hydraulique). De plus, les universités peuvent alerter les Rotary clubs lorsque des étudiants ont été admis dans leurs programmes de deuxième ou troisième cycle apparentés aux axes stratégiques.

Au-delà des critères d'éligibilité, vous êtes encouragés à rechercher des candidats possédant les qualités suivantes :

- Excellent potentiel ou aptitude au leadership ;
- Réussite universitaire ou professionnelle ;
- Engagement personnel envers le service à la collectivité ;
- Objectifs clairs et réalistes ;
- Idées concrètes sur la manière de faire progresser son plan de carrière ;
- Volonté sincère de maintenir le contact avec le Rotary à long terme.

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU PARRAIN

Une fois un candidat sélectionné, monter un dossier de demande. Le tableau à la fin de ce document présente les différentes étapes du processus ainsi que les rôles et responsabilités des parrains.

Une bourse financée par une subvention mondiale peut être un volet d'une demande de subvention de grande envergure (ex. : une bourse associée à une action humanitaire).

### ORIENTATION

Les boursiers financés par une subvention mondiale doivent assister à une séance d'orientation avant leur départ.

Plusieurs options existent :

#### ***Séminaires régionaux d'orientation des boursiers***

Une liste de séminaires est régulièrement mise à jour sur le [site Web du Rotary](#). Si vous désirez envoyer un boursier à l'un de ces séminaires, veuillez contacter directement les organisateurs.

### ***Séance d'orientation organisée par le district***

Si votre district désire organiser son propre séminaire, veuillez contacter votre [coordinateur Subventions](#) à la Fondation pour obtenir la documentation nécessaire. Vous pouvez également recueillir des conseils auprès d'autres organisateurs.

### ***Séance d'orientation organisée par le club***

Votre club peut aussi organiser une orientation individuelle. Cette séance doit couvrir les mêmes éléments qu'un séminaire régional ou de district, mais n'a pas à être aussi formelle ou aussi longue. Veuillez contacter votre [coordinateur Subventions](#) à la Fondation pour obtenir la documentation.

### ***Orientation en ligne***

La Fondation Rotary a conçu une [orientation pour les boursiers](#) qui peut remplacer les autres options. Sa durée est de 30 minutes et elle peut être suivie de chez soi. Cette présentation propose des informations sur :

- La Fondation Rotary et les subventions mondiales
- Les responsabilités du boursier
- Les exigences en matière de rapports
- Les stratégies pour réussir
- Le harcèlement sexuel et les comportements inadmissibles.

Avant leur départ, les boursiers doivent suivre une procédure en utilisant le lien inclus dans la pochette d'acceptation de la subvention mondiale. L'orientation en ligne en est un des éléments.

Pour protéger à la fois les Rotariens et les boursiers, la Fondation exige que les séances d'orientation des boursiers incluent une présentation sur le harcèlement sexuel et propose un guide sur la gestion des situations de crise disponible auprès de la Fondation. Nous vous recommandons de vous familiariser avec ce guide ainsi qu'avec les directives des administrateurs de la Fondation sur les abus et le harcèlement sexuels.

## 7.080. Prévention des abus et du harcèlement sexuels

Les Rotariens, les clubs et les districts doivent respecter le Code de déontologie concernant les jeunes établi par le Rotary International ainsi que les directives suivantes adoptées par les administrateurs de la Fondation :

1. La Fondation Rotary ne tolère aucun abus ou harcèlement sexuel.
2. Une enquête indépendante et approfondie doit être menée pour toute allégation d'abus ou de harcèlement sexuel.
3. Il est interdit à toute personne impliquée dans un programme de la Fondation et accusée d'abus ou de harcèlement sexuel d'avoir un contact quelconque avec tout jeune participant tant que la question n'est pas réglée.
4. Toute allégation doit être signalée immédiatement aux autorités compétentes.
5. Le *Rotary Code of Policies* préconise des dispositions à l'encontre des Rotary clubs et des Rotariens impliqués dans un cas de harcèlement sexuel. Il doit être interdit à tout non-Rotarien ayant reconnu, ayant été condamné pour ou ayant été partie à un abus ou un harcèlement sexuel de travailler avec des participants à un programme de la Fondation Rotary dans un contexte rotarien.
6. Si l'enquête s'avère peu probante, il est nécessaire, dans le but d'assurer la sécurité des jeunes et la protection de l'auteur présumé des faits, d'instaurer des mesures de protection supplémentaires pour garantir la protection des jeunes participants aux programmes de la Fondation Rotary avec lesquels cette personne pourra être en contact à l'avenir. Toute nouvelle allégation d'abus ou de harcèlement sexuel contre cette même personne résultera en l'interdiction pour elle de travailler avec des jeunes participants à un programme de la Fondation Rotary dans un contexte rotarien, et ce de manière permanente. Indépendamment de sa culpabilité civile ou pénale, le maintien de cette personne pourrait nuire à l'organisation et aux jeunes participants. Cela permet également à l'auteur présumé des faits de prévenir des allégations ultérieures d'autres participants aux programmes de la Fondation Rotary. Toute personne ultérieurement innocentés peut demander de participer à nouveau aux programmes de la Fondation Rotary. Cette réintégration ne constitue pas un droit et aucune garantie n'est donnée quant à la réintégration de ladite personne dans ses fonctions antérieures au sein du programme.
7. Le secrétaire général doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les districts du Rotary se conforment à ces directives. (Réunion d'avril 2005 des administrateurs de la Fondation, décision 118)

## RAPPORTS

Les boursiers sont tenus d'envoyer un rapport à leurs parrains tous les 12 mois pendant la durée de la bourse. Si la durée de la bourse est inférieure à 12 mois, les boursiers doivent uniquement envoyer un rapport final à l'issue de leur bourse.

Chaque [rapport de boursier](#) doit inclure :

- Un bref compte rendu des études/recherches entreprises et leur lien avec les axes stratégiques
- Un bref compte rendu de leur participation aux activités du Rotary et de leur engagement envers la collectivité
- Un état des entrées et sorties financières accompagné de reçus pour toutes les dépenses d'au moins 75 dollars US

Les boursiers étudiant à l'étranger dans une langue autre que leur langue maternelle doivent rédiger les

brefs comptes rendus dans les deux langues.

## **L'après-bourse**

Les relations entre le Rotary et les boursiers ne s'achèvent pas au retour des étudiants. Mettre constamment à jour les coordonnées des boursiers et les inviter à faire des présentations dans les clubs et aux conférences de district.

## **ANNEXE - EXEMPLE DE DIRECTIVES BUDGÉTAIRES**

Ces directives sont destinées à vous aider à établir un budget pour une bourse d'études. Vous pouvez impliquer les candidats dans cette procédure et vous conformer aux critères éventuellement imposés par votre club ou district.

### **Après l'approbation, mais avant le départ**

- Passeport/Visa
  - Éligible : Coût d'obtention du passeport et du visa
- Vaccinations
  - Éligible : Frais supplémentaires pour les vaccinations éventuelles
  - Inéligible : Visite médicale
- Assurance médicale
  - Éligible : Assurance médicale (voir [Modalités des subventions mondiales et des subventions de district](#)) pour la durée de la bourse
  - Inéligible : Assurance voyage
- Dépenses de voyage décrites dans les [Modalités des subventions de district et des subventions mondiales](#)

### **Durant la période des études**

- Fournitures scolaires
  - Éligible : livres, manuels, ordinateur
- Droits d'inscription
- Demi-pension
- Produits d'entretien
- Transport
- Déplacements entrepris dans le cadre des études

### **Inéligibles**

- Toutes dépenses encourues avant que le dossier ne soit approuvé (droits d'inscription, tests de langues, etc.)
- Achats :
  - Meubles
  - Automobile
  - Vélo
- Vêtements
- Dépenses pour les conjoints et dépendants
- Dépenses de logement dans le pays d'origine durant les études
- Taxes ou impôts portant sur la bourse
- Soins médicaux (y compris dentaires)
- Spectacles

- Déplacements à titre personnel
- Dépenses relatives à des manifestations du Rotary

Règle d'or : La majorité des dépenses personnelles et diverses ne sont pas couvertes par la bourse.

Réfléchir aux dépenses qui ne devraient pas être couvertes par la bourse (ex. : alcool) et en informer directement le boursier.

	Parrain international	Parrain local	Conseiller hôte
Candidat choisi	Fournir aux candidats un exemplaire des <a href="#">modalités des subventions de district et mondiales.</a>		
	Contactez le gouverneur ou le responsable Fondation du district hôte pour vous aider à trouver un parrain et un conseiller hôte.		
	<b>Les parrains confirment ne pas être en retard dans l'envoi de rapports de subventions.</b>		
	<b>Les parrains se mettent d'accord sur le partenariat et désignent les contacts principaux.</b>		
Candidature envoyée	Informez le cas échéant les candidats qu'ils doivent répondre par <i>Accès Membres</i> aux demandes d'information de la Fondation.	Nommer un conseiller hôte pour le boursier.	Correspondre avec le candidat.
	Aider les candidats à établir un budget.		Fournir des conseils pour établir un budget des dépenses quotidiennes.
	<b>Les parrains décident des détails de versement des fonds de subventions.</b> <i>Quel parrain recevra les fonds ? En combien de tranches la bourse sera-t-elle versée au boursier ?</i>		
Candidature approuvée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les boursiers du calendrier de paiement et d'envoi de rapports.</li> <li>• Leur fournir une copie du budget approuvé.</li> </ul>		
	<b>Les parrains établissent un plan de paiement et remplissent la procédure de paiement en ligne.</b>		

	Parrain international	Parrain local	Conseiller hôte
	Envoi des fonds aux boursiers.		
	Demander aux boursiers <i>outbound</i> de suivre une orientation.		
Arrivée du boursier dans le district hôte			Accueillir le boursier à l'aéroport/gare à son arrivée dans le district.
		Si votre district ou région organise un séminaire d'orientation pour les boursiers <i>inbound</i> , s'assurer que les boursiers y participent.	
Début des études	Correspondre régulièrement avec les boursiers.		Inviter les boursiers à vos réunions de club et à la conférence de district.  Encourager les Rotariens à accueillir des boursiers chez eux.
	Encourager les boursiers à communiquer leurs préoccupations ou problèmes avec le conseiller/club hôte.		Encourager une communication ouverte et être à l'écoute des boursiers.
	Si la durée de la bourse est supérieure à 12 mois : <ul style="list-style-type: none"> <li>Recueillir des rapports intermédiaires et les envoyer à la Fondation.</li> <li>Recueillir les reçus pour les dépenses d'au moins 75 dollars US et les conserver dans les dossiers du club conformément aux conditions de la certification.</li> </ul>		

	Parrain international	Parrain local	Conseiller hôte
<b>Fin des études</b>	S'assurer que les boursiers vous remettent leur rapport final accompagné, le cas échéant, des justificatifs nécessaires.		Se réunir avec les boursiers afin de s'assurer que toutes les mesures ont été prises pour clore le dossier.
	Aider les boursiers à planifier leurs présentations dans les clubs.		Inviter les boursiers à faire un discours d'adieu dans votre club.
	Maintenir le contact avec les boursiers et garder à jour leurs coordonnées.		Discuter des projets d'avenir des boursiers et obtenir leurs coordonnées.
	Encourager la participation aux activités des Anciens de la Fondation.		